

Conseillère ou conseiller pédagogique Secteur des jeunes – Univers social et éducation à la citoyenneté québécoise Primaire-secondaire

Service des ressources éducatives

Poste régulier à temps plein

Concours P-431 (interne et externe)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : 35 heures par semaine.
- Date d'entrée en fonction : à déterminer.
- Salaire annuel : Entre 49 456 \$ et 92 027 \$ selon la scolarité et l'expérience.

AVANTAGES SOCIAUX

- Dix-sept (17) jours fériés, dont 10 jours pendant la période des Fêtes.
- Vacances annuelles intéressantes (jusqu'à 20 jours).
- Plusieurs congés spéciaux sans perte de salaire.
- Régime de retraite avantageux.
- Assurances collectives avantageuses.
- Conciliation travail vie personnelle.
- Possibilité de télétravail.
- Programme d'aide aux employés.
- Programme de formation continue pour les employés.
- Possibilité d'avancement remarquable.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de présentation, curriculum vitae, diplômes et relevés des apprentissages à l'adresse suivante : scrgestion.srh@csspo.gouv.qc.ca.

La date limite pour déposer votre candidature est le **29 juin 2022** avant 15 heures.

Date d'ouverture de poste :
Le 21 juin 2022

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

La personne retenue pour ce poste sera responsable de participer aux formations du nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise et de déployer le programme au sein des équipes-écoles.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Elle collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; elle participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire.

Elle collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Elle collabore à l'atteinte des cibles des conventions de gestion des écoles en accompagnant les intervenantes et intervenants selon les besoins identifiés.

Elle instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; elle les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Elle participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle conseille sur l'aménagement des locaux.

Elle conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.

Elle collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

En outre, la conseillère ou le conseiller pédagogique en formation générale des adultes et en formation professionnelle contribue à la visibilité du centre de services scolaire auprès des partenaires socio-économiques et établit un plan de promotion en conséquence.

Elle rencontre les représentantes et représentants de diverses entreprises afin de développer conjointement des programmes de formation répondant aux besoins de l'entreprise et de son personnel; elle prépare des protocoles d'entente et des offres de services.

Elle participe à l'organisation des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites en industrie; elle soutient les enseignantes et enseignants concernés; elle informe et conseille les employeurs.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en éducation.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Réussir avec succès un test d'aptitude en français.